***AVIS DE DELIVRANCE***

CNR indique qu’il a été a conclu le 3 février 2025, sous la référence 18277, un titre d’occupation du domaine public qui lui a été concédé sur les communes de Cruas et Meysse, pour un terrain et un plan d’eau d’une surface d’environ 320 200 m², le tout figurant sur le plan de situation figurant ci-après.

Ce titre d’occupation a été conclu au profit d’EDF CNPE de Cruas Meysse pour le maintien de la Centrale Nucléaire.

Ce titre d’occupation a donné lieu à l’application de la dérogation prévue par l’article L2122-1-3 5° du code général de la propriété des personnes publiques, le titre étant conclu pour le maintien de la centrale nucléaire de Cruas Meysse.

Ce titre est consultable sur demande à l’adresse suivante en précisant la référence 18277  :

* drm[@cnr.tm.fr](mailto:),
* Direction des Territoires – Rhône Aval

25 bis Chemin des Rocailles - BP 194

30401 VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON CEDEX

Cette conclusion peut faire l’objet d’un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du tribunal administratif de Tribunal administratif de Lyon Palais des Juridictions administratives 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 tél. : 04 87 63 50 00

Le présent avis a été mis en ligne le 31 mars 2025

 